

LE TOUR DU DIABLE

Le lendemain, au retour des bannaulx et comme les citains, les cheveux poudrés en ailes de pigeons, s'entretenaient, en la cour Albaud, de l'étrange aventure du cordonnier, il leur fut conté que l'Esprit malin s'était furtivement introduit, la nuit passée, dans le monastère du mont Saint-Michel, dans le dessein d'y tenter les religieux à la façon dont, autrefois, il avait torturé le bon ermite Antoine, d'illustre mémoire.

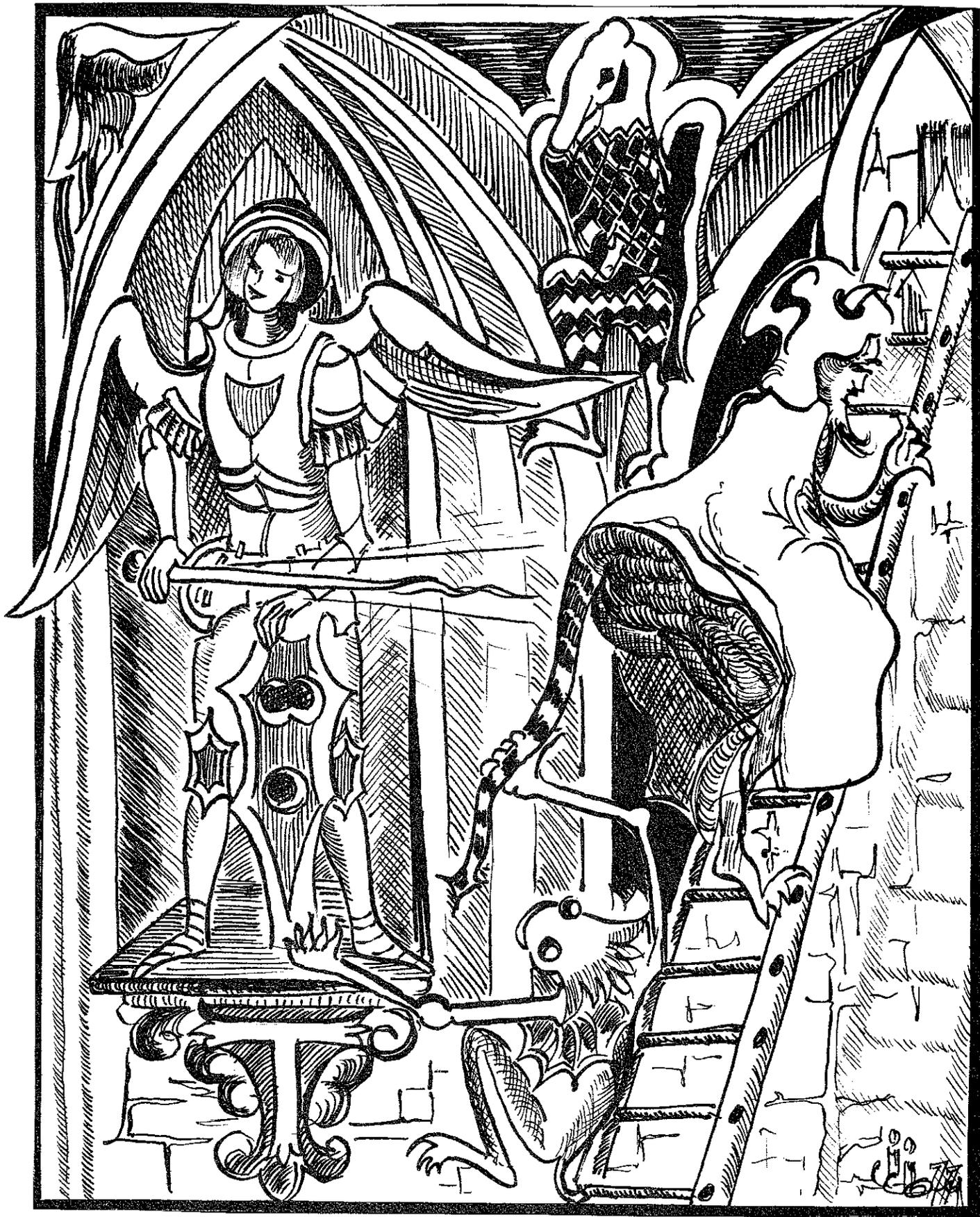
Sous les traits d'une jeune femme facile autant que jolie, messire Satan avait épuisé, mais en vain, les charmes de la luxure la plus effrénée ; l'épreuve semblait concluante ; c'est pourquoi les solitaires se croyaient à l'abri d'une seconde tentative.

Pourtant, ce matin même, comme prenait fin le Benedicite, Maître Persil s'était (du moins on l'avait assuré) précipité vers le grand réfectoire sous le froc d'un frère convers tenant en mains de joyeux paniers d'un vin couleur de rubis. Comme bien l'on pense, le regard des hommes de Dieu s'était illuminé de convoitise ; tant il est vrai qu'ils ne méprisaient point la bonne chère, étant gens avisés et de commerce agréable.

Cependant, sur son socle d'honneur, l'archange Saint-Michel, le dévot protecteur de la colline, veillait ; un instant son épée s'était mise à flamboyer parmi le rayonnement d'une lumière supra-terrestre. Serré de près, le diable ermite s'était enfui par la fenêtre jusqu'au jardin potager de la sainte maison, dégageant sur son passage une vapeur si épaisse, si nauséabonde que le bon ange l'avait perdu de vue et, décontenancé, s'en était allé reprendre son habituelle immobilité de statue ; cependant que, reconnaissants, les cénobites rendaient grâce au Seigneur ainsi qu'à leur benoît patron saint Michel.

Même un bourgeois n'avait-il pas affirmé qu'il avait, de ses yeux, vu, dans le jardin monacal, le « tour du diable » où l'herbe puante et roussie serait sans doute bien longue à repousser !....

.... Heureux temps où les saints daignaient parfois se départir de leur gravité coutumière et procurer aux mortels à l'âme simple d'aussi fantastiques émotions !....



LA CHAPELLE DE GARE-LE-COL

Ralbert Constant, prince de Saint-Brieuc, chevauchait à la brume, droit sur ses étriers, la cotte déchirée. Lui, la terreur des barbares d'Austrasie, il fuyait au galop des cavales ardentes, talonné qu'il était des pillards ennemis. Quelques guerriers fidèles, derrière le chef breton, du plat de leurs longs sabres excitaient leurs montures. Sombres, anxieux, vaincus, ils galopaient sans trêve, farouches et menaçants.

Ils arrivèrent ainsi proche la ville de Toul, à Walco, en amont de la lente Moselle ; et Ralbert, sautant bas de son destrier noir, fit arrêter sa troupe : « Quinze, c'est peu, dit-il ; mais, après tout, le fer a-t-il jamais tremblé aux poings de quinze braves ? Les ennemis, je pense, ont perdu notre trace. Dans ce petit vallon, rappelant la Bretagne, couchez-vous et dormez. Quant aux autres, la terre leur soit bonne et légère et que leurs fronts, nimbés d'auréole de gloire, voient passer, en leurs songes, des victoires sans nombre ! »

Ainsi parla Constant, car il était païen, et, Breton, croyait, non sans frissonner, aux légendes celtiques des mystères de l'au-delà. La lune cependant, bousculant les nuages, de sa pâle clarté bleuissait la Moselle. Elle sourit, traversant le vallon de Valcor, où les ruisseaux mutins jasaient sous les ormeaux !

Les hommes, d'un geste las, s'étaient couchés à terre, l'épée droite, plantée à portée de la main et, la tête adossée contre un arbre, rêvaient. Leur chef, d'un fier regard, toisa la plaine immense. A quelques pas de là, un bloc de forme humaine, une statue de vieux bois, piteuse, mitée, décolorée semblait le contempler. Sur sa mante, désuète de forme, une main malhabile avait écrit : « Maria ». A cette étrange vue, seigneur Constant tira son glaive, maugréant des paroles impies. « Mais, baste, dit-il, je dormirai tranquille, accoudé sur ton socle, bonsoir ! »

Sur ce, le mâle Breton, refermant la paupière, s'endormit du sommeil des bons et braves guerriers... près des ruisseaux jaseurs riant sous les ormeaux !

Lors, de l'ombre sortirent des faces pâles, des cottes blanches. Les pillards d'outre-Rhin veillaient dans la nuit noire. Propice à leur dessein, la lune s'était cachée sous l'édrillon des nuages fuyards. Tout était calme et les guerriers reposaient sans méfiance. L'ennemi, lentement, s'approcha de Constant qui, toujours insouciant, présentait aux bandits son gorgerin béant. Ils l'entouraient déjà !...

Mais voici que, soudain, « la statue de vieux bois, piteuse, mitée, décolorée », s'a-



nime, ouvre ses yeux — ses grands yeux d'émail étonnés — et, secouant les plis de sa robe azurée, étend enfin les bras vers Rabert endormi avec ce cri d'effroi qui vibre dans la nuit : « Gare le col, mon fils, gare le col ! » D'un bond, Constant se lève, l'épée en main, très menaçant. Un homme tombe alors, au poids du glaive ; et la troupe, éveillée, fond sur les assaillants. Sans autre résistance, les meurtriers sont pris, ligottés aux ars, brûlés, proche l'antique Vierge, devers une source vive qui, dès lors, fut nommée la « Fontaine des Ardents ».

La légende dit encore que l'an qui s'en suivit, le prince de Saint-Brieuc revint, avec sa famille, et une suite nombreuse, édifier et fonder la bâtisse dénommée « chapelle de Gare-le-Col » qui fut confiée aux bourgeois de la bonne ville de Toul, ès bords de la Moselle, puis s'en fut, très heureux et pour jamais croyant, aux rochers de Bretagne, regrettant, dit encore l'histoire merveilleuse, le vallon de Valcor... où les ruisseaux jaseurs riaient sous les ormeaux !

Depuis quelque temps déjà, Hugues Bernard, le forgeron, était atteint du « mal des ardents », de la lèpre, lorsqu'il fut arrêté par deux sergents-à-verge le dernier jour de mai 1314, au moment même où il se disposait à pénétrer sous l'auvent de sa misérable échoppe à l'enseigne du « Grand Saint-Eloi », rue Maître-Robert.

Le lendemain, après édifiantes constatations juridiques et canoniques, il fut par les citains entraîné de force en l'église de Mons. Saint-Gengoult, pour y assister à ses propres funérailles, les vêtements déchirés, la tête rasée, couverte d'un drap noir, « ambronnée comme au jour des Trépassés ». A la suite de l'office, le cérémoniant lui versa sur le front une pelletée de cendres et le conduisit, en manière de procession, jusqu'à la porte de sa « borde », en la maladrerie de Notre-Dame-de-Compassion ou de Gare-le-Col, en une sorte de terrain vague, clôturé de palissades et semé de petites cellules posées sur quatre étais, sans aucun meix ou usuaire ; lugubre cité, véritable charnier humain, nécropole vivante plutôt qu'hôpital ou maison de santé. Le libéra terminé, durant que la femme et les enfants du « lépreux éprouvé » s'épuisaient en cris et en larmes, le prêtre enjoignit au malheureux paria de demeurer en paix en ce lieu, à jamais retranché de la société des hommes, mort pour le monde ; d'y prier Dieu dévotement afin qu'il ait pitié, le rappelle au plus vite ; de ne point se « déconforter » mais bien de souffrir patiemment dans l'espoir de la récompense future. « Gardez-vous, s'écria l'abbé, comme la foule s'éloignait avec effroi de la maison maudite, gardez-vous de sortir d'ici sans autorisation formelle, d'entrer en aucune église ou demeure ; de parler à autrui si ce n'est au-dessous du vent ; de disposer d'aucun de vos biens meubles ou immeubles ; de boire en fontaine ou ruisseau quelconque ; de passer planche ou pont sans être ganté ; de demander aumône ou secours autrement qu'à l'aide du bâton, de tertrelles, tartavelles, cliquettes ou crécelles ».

A vrai dire, l'aspect lamentable du nouveau pensionnaire de Valcourt était bien fait pour inspirer l'horreur. Son visage, couvert de tubercules, ulcères rouges ou violacés semblables à écailles de poisson faisait peine à voir ; les oreilles, gangrenées, fuyaient les tempes ; les cheveux tombaient, laissant de larges plaies sanguinolentes ; deux charbons ardents luisaient à la place des yeux ; les lèvres, tuméfiées, laissaient fuir un pus infect, si épais et si nauséabond que c'en était pitié !

« Qu'il se cache donc et vive désormais à l'écart, sur une litière de fumier, avec les chiens galeux et les animaux immondes, Hugues le « ladre », comme celui dont le corps se couvre de pustules semblables aux bulles d'air qui s'élèvent, puantes, des marécages et crèvent à la surface, car il outrage la lumière ; qu'on le chasse à coups de pierres ; qu'on le couvre d'ordures, lui, vivant « immondice, et que les fleuves vomissent son cadavre ».



Las ! ils étaient si nombreux déjà, les bannis de son espèce, pauvres réprouvés se pressant chaque jour, à s'écraser, aux portes des remparts, honteusement chassés de la ville, voués à toutes les malédictions, demi-nus, affamés, implorant grâce et pitié, toujours repoussés à coups de piques par les gens d'armes — mécréants, criminels, empoisonneurs de fontaines publiques, incendiaires de récoltes, assassins ou sorciers !

L'hiver précédent avait été si rude, du reste, qu'il était bien permis de croire à mal donné par quelque jeteur de sorts. Durant les nuits de lune, les chênes se fendirent sinistrement, bien souvent ; les pigeons demeurèrent maintes fois en terre, les pattes prises en glace ; fèves et bleds furent engelés ; les loups, affamés, s'en vinrent rôder autour des maisons ; l'on mangea de l'herbe ; cependant, au printemps, il y eut si grande abondance de fraises qu'on en fit la cueillette durant plus de six semaines, la plupart des enfants désertèrent lors l'école pour se rendre aux bois ; en juillet, en août, en septembre, il pluvia sans arrêt, en sorte que les foins pourrèrent sur place, qu'on ne pouvait lier une gerbe qu'elle ne demeurât collée, voire germée sur le sol ; le pain, qui valut jusqu'à deux carolus d'or la livre, fut si mauvais qu'il collait comme poix !

Durant quelques années, « le bon malaide » vécut ainsi sa vie claustrale, austère, isolé des vains bruits du monde, assistant avec un profond dégoût à la lente décomposition de son corps, repaissant ses yeux de toute l'horreur que pouvait lui inspirer la vue de ses misérables compagnons d'infortune ; aucune nouvelle ne lui parvint de la ville, de sa famille, de ses amis ; un bras se détacha de son corps ; l'une des jambes, rongée, fut réduite à un moignon !... Et, toujours vêtu d'une large housse rouge et grise ornée de pattes d'oie, Hugues regardait, sous le vaste chapeau dissimulant ses traits hideux, le ciel pourpre, la forêt verte ou le fleuve bleu..., par delà l'enceinte de la mézellerie que dirigeaient, au nom des Bourgeois-Hospitaliers-de-Lazare-le-Ressuscité (dont c'était l'œuvre pie) les religieux hommes, honnestes abbés de Saint-Epvre-les-Toul : « Car, en vertu d'un traité, intervenu l'an de nostre Signour mil dous cent quatre vingt et treize, au mois de mai, entre, d'une part, les maître-échevin, jurés, prud'hommes et université des citains, et, d'autre part, lidit religieux, ces derniers devaient effectivement soigner, administrer jusqu'à douze prébendes, en la léproserie de la Mère-de-Pitié ou de Misère, frateres leprosi (sorores leprosa) se tant s'encheoit (si ce nombre se rencontre) de nos citains et vaisseaux, y compris l'entretien d'un prestre pour servir l'âme auxdits mézels prébendes souffizans de viande, de pain chacun jour, les vestir et chaussier soffizamment, leur donner chacun diemeinge chair frische avec peinte de vin, également a chacusne feste anal une quarte de vin avec pitance lez la journée ; ne pouvaient non plus li susdits prebstres contredire ladres desdits bourgeois d'entrer en la maladrerie jusqu'au nombre de douze ».

Pourtant, un beau dimanche ensoleillé de juillet, cependant qu'Hugues assistait à la messe basse que chantait le « maître » du haut d'un autel champêtre, parmi les sen-

teurs des foins et les gazouillis d'hirondelles, Madame Sainte-Marie-Magdelaine, la jolie lépreuse, dont c'était la fête ce jour-là, lui apparut, merveilleusement parée, resplendissante ainsi qu'un joyau de prix.

Les yeux dilatés, transporté, fiévreux, le pauvre hère gémit longuement, ainsi qu'une bête mordue, puis s'affaissa, mourant dans les bras de la belle Dame...

Son vœu se trouvait exaucé !

Dans l'azur immuablement pur, une traînée lumineuse, une âme peut-être, survolait à présent le petit cimetière de Valco... sa triste cour... d'où s'émanaient de pestilentiels relents, d'horribles gémissements de douleur !...

LA LÉGENDE DU RUISSEAU DU FRENE. 1750.

Au bord des bois Harroin, au Val de Savonnières, vers l'an 1500, une source donnait naissance à un large et rapide ruisseau. Quelques arbres se dressaient au-dessus d'elle, et parmi eux, un frêne puissant, plusieurs fois centenaire, qui les dominait tous de sa superbe. Aussi, depuis longtemps, la source et le ruisseau avaient-ils pris le nom de l'arbre dont le feuillage aurait donné ombrage à une noce de village.

Une chaumière entourée d'un jardin avoisinait le frêne gigantesque. Là résidait, depuis nombre d'années, un pauvre paysan paisible et travailleur. Venu de quelque part en bas, dans le midi, cet homme disait s'appeler Jean-Baptiste RIGAL. Nul ne connaissait son passé. Son isolement voulu en faisait un étranger pour ses voisins. On ne le voyait guère dans les environs, pas plus dans les kermesses villageoises qu'au café où les cartes étaient reines. Toujours occupé, il semblait avoir peu de besoins ; ses ressources étaient modiques : le lait de sa vache devait lui fournir beurre et fromage et quelque lopin de terre assurait sa subsistance, grâce aux légumes qu'il y cultivait. Comme il vivait très retiré, ne se liant avec personne, avare de ses paroles et de ses sourires comme de ses poignées de main, on "jasait" vous pouvez bien le penser, et le critiquaient tous ceux qui prennent plaisir, surtout dans un rayon minuscule, à chercher à en savoir plus long sur les autres qu'ils n'en veulent révéler sur eux-mêmes.

"Cet homme des champs" disait-on sous le manteau, est par trop mystérieux. Il se pourrait qu'il fût un homme sage et respectable ; il se pourrait tout aussi bien qu'on eût à faire à un coureur de grands chemins, venu ici prendre escale, voire à une redoutable canaille, qui cacherait ses racines sous la terre de son jardin. De toutes manières, quand on ne voisine avec personne, c'est qu'on doit avoir, dans sa vie, quelque chose à faire oublier".

Ainsi, du moins, l'avait décrété "le populaire".

Aucune preuve n'étant venue étayer l'une ou l'autre de ces assertions, il s'ensuivit que le hameau se divisa en deux clans l'un qui estimait sincèrement J. B. Rigal, homme doux et paisible, n'ayant jusqu'ici offensé ni fait le moindre tort à quiconque ; et d'autre, le clan des méfiants et des froussards qui englobait surtout les femmes et leurs maris qu'elles étaient parvenues à emmistoufler.

Les années avaient passé sans ternir en rien la réputation de ce sage paysan, et le lieu de "source du frêne" était demeuré paisible, à l'abri de tout désordre. Mais, non loin de là, il y avait eu, coup sur coup, des vols à main armée et même des assassinats. La grand'route qui traversait le plateau d'Harroin et celui du Grand Mont reliait, comme l'on sait, la cité de TOUL à celle de VAUCOULEURS et plus d'un malheureux voyageur



s'y était vu attaqué par des bandits qui cachaiient leur visage derrière ce qu'on nomme aujourd'hui couramment "une cagoule". Aussi, dans la contrée, on donnait à cette route coupe-gorge, passant à travers bois, le nom funèbre de "Chemin des Saignons".

La section du guettant caserné à FOUUG ne cessait de surveiller cet endroit. Elle parvint enfin à se saisir de certains de ces écumeurs de grands chemins. Le masque tomba en moins de deux. Et l'on reconnut, avec stupéfaction, le premier de ces malandrins, c'était le brave petit paysan, le paisible habitant de "la source du frêne". Les femmes du hameau triomphaient.

Jean-Baptiste RIGAL était chef de bande. Son métier : attaquer les voyageurs. Son signe de ralliement : quelques feuilles du grand frêne, attachées à sa blouse. Tous ses hommes vivaient, comme leur chef, paisibles, honorés, ne suscitant pas l'ombre d'un soupçon chez les habitants de Choley, Ménillot, tous villages proches du lieu de leurs exploits. C'était dans ces mêmes bois, à certain carrefour marqué par quatre bornes, qu'il leur passait ses consignes.

Le procès de ces gens ne fit pas long feu et s'ensuivit une peine sévère. Qu'on en juge. Au lieu-dit "La justice" (ce nom a subsisté), sur la route de Toul, la hache du bourreau leur fit expier en une seule fois tous leurs actes criminels. La maison de Rigal ne lui survécut guère ; elle fut démolie sans laisser de trace. Les arbres attenants tombèrent à leur tour sous la cognée des campagnards du voisinage. Fut également sacrifié, en victime expiatoire, le vieux frêne. Rien ne devait rappeler ce bandit qui s'était si souvent reposé à son ombre, avec toutes les apparences d'une conscience sans tache.

Mais la Source est restée, elle. Jaillissante et bruyante, elle continue, comme aux temps lointains, à alimenter le ruisseau. En tombant, le vieil arbre lui a pourtant laissé son nom. Pour les passants, l'eau garde son mystère et son histoire. Il ne leur viendrait pas à l'esprit qu'il a pu jadis, se passer là de nombres choses. Le ruisseau est pour eux un ruisseau comme tous les autres. Ignorants du passé, ils restent indifférents et ne se demandent même pas pourquoi c'est : "LE RUISSEAU DU FRENE".

A moi, on a demandé de vous l'apprendre